

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



QUESTION DE L'ENFANCE AU CŒUR DU BUDGET DE L'ETAT

GESTION **2024**





Le gouvernement béninois s'évertue chaque année à travers le budget de l'Etat à inscrire des actions pour le bien-être des enfants et assurer le plein épanouissement. A ce titre pour la gestion budgétaire 2024, bon nombre d'actions sont planifiées pour répondre convenablement aux besoins des enfants. Les dites actions ainsi que les crédits budgétaires alloués par secteur pour la consolidation et le renforcement des initiatives sensible à l'enfance se présentent comme suit :

SECTEUR DE LA SANTÉ



Il s'agit entre autres des activités suivantes :

1800 000 000 FCFA

Appui au fonctionnement du Comité National de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, la Paludisme, les Hépatites, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies;



72 000 000 FCFA

Appui au financement du Centre Pédiatrique de SEDO GOHO



550 000 000 FCFA

Prise en charge de la Tuberculose



354 000 000 FCFA

Prévention et lutte contre les Maladies Non Transmissibles



170 000 000 FCFA

Prise en charge de la tuberculose au Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie de Cotonou



1071014000 FCFA

Gestion des épidémies et surveillance sanitaire



4819884275 FCFA

Appui à la riposte contre la COVID-19



3 985 000 000 FCFA

Prévention et lutte contre le Paludisme



150 000 000 FCFA

Prévention, lutte contre les maladies transmissibles et maladies tropicales négligées



150 000 000 FCFA

Prévention et lutte contre les hépatites



57 000 000 FCFA

Prise en charge de la tuberculose au Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie d'Akron



680 000 000 FCFA

Santé de la mère et de l'enfant et soins infirmiers et obstétricaux



889 800 000 FCFA

Appui aux activités de santé de la reproduction



5 300 000 000 FCFA

Vaccination et logistique vaccinale



28 500 000 FCFA

Gestion de la santé scolaire et universitaire



75 000 000 FCFA

Promotion de l'hygiène et de l'assainissement



857 921 000 FCFA

Appui au financement du Centre Hospitalier Universitaire Mère et Enfant Lagune



455 000 000 FCFA

Appui au financement du Centre de Prise en charge Médicale Intégrée du Nourrisson et de la Femme Enceinte atteints de la Drépanocytose



675 000 000 FCFA

Appui aux activités de santé de la reproduction



75 000 000 FCFA

Promotion de l'hygiène et de l'assainissement



4 412 852 285 FCFA

Protection sanitaire



68 400 000 FCFA

Missions médico-chirurgicales



114 000 000 FCFA.

Assistance aux personnes souffrant de troubles psychiques



SECTEUR DE L'EDUCATION



Regroupant les trois ordres d'enseignement, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, le Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, les actions en faveur des enfants concernent le niveau préélémentaire et primaire, ainsi que le niveau secondaire.

Au nombre des actions envisagées, nous pouvons retenir :

13808664000 FCFA

Le transfert au PAM par le MEMP des ressources pour l'achat des vivres au profit des écoles à cantines



92 000 000 FCFA

la gestion de la santé et du sport scolaire de l'Enseignement Primaire



25 000 000 FCFA

la gestion des établissements privés et de la promotion de la préscolarisation



6 305 550 000FCFA

les subventions aux écoles pour leur fonctionnement



34 000 000 FCFA

la lutte contre le SIDA en milieu scolaire au niveau du MEMP



15 623 210 000 FCFA

le transfert au PAM par le MEMP des ressources pour l'achat des vivres au profit des écoles à cantines :



3 167 309 000 FCFA

la commande et distribution des manuels, des cahiers d'activités et matériels didactiques dans les EPP et les EM



14 929 000 FCFA

le suivi du fonctionnement des écoles des enseignements maternel et primaire



3 438 047 000 FCFA

la mise en œuvre des mesures d'exonération des élèves filles du 1er cycle de l'ESG des frais d'inscription



305 000 000 FCFA

la construction des infrastructures scolaires sur les fonds FADEC



120 000 000 FCFA

la mise en œuvre des activités de l'Ecole des Métiers du Numérique (EMN)



114 074 000 FCFA

la mise en œuvre de la campagne d'alphabétisation



135 540 000 FCFA

la mise en œuvre des activités du FAAPI N



568 060 139 FCFA

le projet de construction et d'équipement des nouveaux centres universitaires



13 750 000 000 FCFA

les bourses d'enseignement universitaire



150 000 000 FCFA

le renforcement des moyens d'actions de la DBSU



SECTEUR DE LA JUSTICE

Elles concernent:



18 830 000 FCFA

La protection et prise en charge des enfants en conflits avec la loi ou en danger moral



68 986 446 FCFA

la subvention au profit du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Agblangandan



35 787 976 FCFA

la subvention au profit du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Parakou



32 009 092 FCFA

la subvention au profit du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence d'Aplahoué





32 732 486 FCFA

la subvention au profit de la Direction de la Protection Juridique et Judiciaire de l'Enfance



Il importe de souligner que ces centres contribuent aux renforcements des systèmes et mécanismes de protection judiciaire des mineurs en situation difficile (mineurs en danger, mineurs en conflit avec la loi, victimes et/ou témoins), permet d'une part, aux enfants en danger moral et ceux en conflit avec la loi, d'avoir un accès accru à la protection judiciaire et d'autre part, de dynamiser et de renforcer les Comités de suivi du mécanisme de référencement des enfants face à la justice et les comités communaux de protection de l'enfant existant à l'échelle des communes.



SECTEUR DES SPORTS



Les actions transcrites pour l'épanouissement des enfants dans le budget de l'Etat, gestion 2024 pour ce qui concerne le secteur susmentionné sont entre autres :

60 000 000 FCFA

La construction d'une académie de football de jeunes filles



785 055 000 FCFA



la mise en œuvre du sport scolaire et universitaire



la mise en œuvre du projet Sport pour tous



27 000 000 FCFA



Appui aux associations, mouvement et institutions de Jeunesse



l'organisation des activités de promotion de la jeunesse



SECTEUR SOCIAL



Il s'agit principalement de :

60 000 000 FCFA

l'accueil et réinsertion familiale des enfants en situation difficile (C.A.T.E)



13 000 000 FCFA

le renforcement des moyens d'interventions de la Direction de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence



76 550 000 FCFA

la protection de la famille, de l'enfant et de l'adolescent (DFEA, Appui à la LAE)



60 000 000 FCFA

la production, gestion et exploitation de l'information relative à la famille, à la femme, à l'enfant, à la protection sociale et au genre



34 338 889 FCFA

l'appui à la mise en œuvre des actions de l'autorité centrale en matière d'adoption internationale en république du Bénin







